

Paris, le 2 septembre 2008

**Conférence de l'Académie parrainée par le CNC,
avec la présence de Philippe Danjou, membre du Board de l'IASB**
Lundi 22 septembre - 16h30/19h00 - NCI COM SQUARE - La Défense

Retraites et fonds de pension
Présentation des évolutions à court terme d'IAS19 envisagées par l'IASB
et des commentaires du groupe de travail de l'Académie.

Prévoyant une diffusion du référentiel IFRS plus large dès 2013, l'IASB s'est fixé l'objectif de fournir aux nouveaux utilisateurs un référentiel amélioré dès 2011. Dans ce contexte, l'IASB a publié un document proposant des amendements possibles de la norme IAS 19 relative aux avantages du personnel et notamment aux retraites.

Ces propositions pour lesquelles les commentaires sont attendus jusqu'au 26 septembre 2008, visent notamment à rendre la comptabilisation des engagements de retraite plus transparente et aborde certains types d'engagements pour lesquels la norme IAS 19 n'apporte pas de solutions satisfaisantes.

Cette conférence fera le point sur les différentes évolutions de la norme IAS 19 envisagées à court terme par l'IASB. Dans le champ des changements annoncés, certains auraient une portée très significative :

- suppression de la possibilité de différer dans une certaine mesure la comptabilisation du passif des engagements de retraites. Cette option permet aux entreprises de geler au moins partiellement les effets des variations non maîtrisables des engagements de retraites à prestations définies,
- introduction d'une nouvelle catégorie d'engagements permettant un traitement comptable plus adapté pour les régimes comportant une garantie de rentabilité des fonds capitalisés,
- utilisation de la juste valeur comme mode d'évaluation pour cette nouvelle catégorie d'engagements.

Le groupe de travail de l'Académie constitué d'émetteurs, d'experts-comptables et d'actuaire commentera à cette occasion, les propositions de l'IASB.

La table ronde réunira des représentants de l'IASB et de l'Académie :

Philippe Danjou, membre du Board de l'IASB

Andrea Pryde, responsable de projet, IASB

Geert De Ridder, Actuaire, Deloitte Belgique

Jean-François Gavanou, Vice président Pensions, Atos Origin

Benoît Lebrun, Associé KPMG, Président du groupe de travail du CNC.

Emmanuelle Levard-Guilbault, Associée Scacchi & Associés

Cette conférence est organisée en coopération avec l'Institut des actuaires, l'Association française professionnelle de l'épargne retraite et Acteo

Quelques chiffres* :

Sur 38 sociétés du CAC 40 (clôtures 2007)

- 179 milliards d'euros d'engagements de retraite et assimilés
- 129 milliards de fonds sous gestion
- 11,5 milliards d'écart actuariels générés sur l'année
- 19 groupes appliquent le « corridor » (comptabilisation partielle de l'engagement net),
19 le Sorie (comptabilisation de certaines variations directement en capitaux propres)

* Source Hewitt Associates

A propos du groupe de travail de l'Académie : IAS 19

L'Académie a constitué en 2005, un groupe de travail sur la norme IAS 19 – Avantages du personnel, pour suivre les développements de la normalisation comptable dans le domaine des retraites et participer aux travaux de recherche menés au plan international. Ce groupe de travail comprend des professionnels de la comptabilité, de la finance, de l'audit et de l'actuariat en France, Belgique et Suisse, des entités du CAC 40 et des représentants du CNC. Celui-ci a ainsi déjà transmis ses commentaires à différents projets portés par l'IASB et l'organisme d'interprétation qui lui est lié, l'IFRIC, ainsi que le projet initié par l'EFRAG dans le cadre de ses activités PAAinE (Pro-active accounting activities in Europe).

A propos de l'Académie des Sciences et Techniques Comptables et Financières

Créée et lancée en septembre 2004 à Bercy par William Nahum, l'Académie des Sciences et Techniques Comptables et Financières représente aujourd'hui un réseau francophone et francophile constitué de 65 000 membres répartis dans 25 pays. L'Académie poursuit trois objectifs premiers : **rassembler** les professionnels de la comptabilité, de l'audit, de la gestion et de la finance autour de valeurs communes en vue de faciliter leurs échanges, **développer** la réflexion doctrinale et pratique et **constituer** un réseau de professionnels pluridisciplinaires, exerçant leurs activités dans les entreprises, les universités, les professions libérales, le secteur public,... Petits-déjeuners, conférences, groupes de travail, publications, vidéos, newsletter, site Internet. www.lacademie.info

Pour toute information supplémentaire et/ou vous inscrire à la conférence :

I-MEDIA Conseil & Communication - 01 43 38 75 35

Vanessa Haddar (vhaddar@imedia-conseil.fr)